

# La politique de précaution

de **Corinne Lepage et François Guéry**  
*Questions actuelles PUF – Paris janvier 2001*

***L'instinct de conservation  
moteur d'une bonne  
gouvernance mondiale***

par **Michel Turpin**  
*Vice-président -Erap*

Quatre dossiers illustrent, au début de l'ouvrage, la crise de civilisation qui provoque les réflexions philosophiques des auteurs : la vache folle, les OGM, les produits chimiques et le changement climatique. Ils ont tous la caractéristique de concerner l'ensemble de la Terre et de ses habitants, soit par leur nature physique même, le climat, soit par la densité des échanges commerciaux ; ils ont aussi celle de pouvoir entraîner les « dommages graves et irréversibles » qui, selon notre loi de 1995, doivent forcer à mettre en œuvre le principe de précaution

Dans la seconde partie, les enjeux, le principe de précaution apparaît comme une traduction juridique encore en construction d'une notion philosophique et trop peu sou-

vent mise en œuvre, le « principe de responsabilité ». Cette éthique est celle d'une conduite responsable qui s'engage à répondre de ses actes à l'avenir. Or, ces actes peuvent toucher l'ensemble du monde vivant et pas seulement humain. Mais il faut veiller alors à ne pas sombrer dans les dérives de l'écologie radicale (deep ecology) ni dans le désespoir que peut engendrer l'impression d'être confronté à des risques hors de tout contrôle humain. La maîtrise de la nature doit être conduite avec raison et surtout avec modestie, car ce que la science dit de plus sûr c'est bien qu'elle n'a pas, et n'aura sans doute jamais, toutes les réponses. De plus, actuellement, cette maîtrise progresse pratiquement sous la seule impulsion des forces économiques et des outils qui les règlent, ce qu'on englobe sous

le terme de mondialisation. Comment modifier cet état de fait ? Comment établir une gouvernance mondiale ? Sur quels fondements éthiques, moraux, philosophiques ou autres ? Le principe de précaution peut fournir une telle base parce qu'il met en avant le souci de l'après.

L'idée que la science, avec le progrès, apporte aussi le bonheur aux hommes est désormais morte. Mais le progrès est toujours là, et même plus rapide que jamais. D'où une crise existentielle et politique face à cet emballement, à l'impuissance des systèmes politiques à la maîtriser, et à la vacuité idéologique de notre temps. Les Etats ont même largement renoncé à infléchir les directions de la recherche scientifique de base, au profit des forces économiques, comme le montre le programme du génome humain.

Ils sont ensuite de plus en plus impuissants à réfuter les arguments des grands industriels et de leurs bataillons d'experts. A ce point de l'ouvrage, les auteurs ouvrent en fait un cinquième dossier, passionnant, celui du clonage et de l'utilisation des embryons et soulignent avec inquiétude que tout, même l'homme, devient marchandise. Ne parle-t-on pas, en les mettant sur le même plan, de ressources naturelles et de ressources humaines ? Face à une révolution majeure, nos sociétés, disent les auteurs, malgré les comités d'experts et les processus de décision mis en place, ne disposent pas des outils psychologiques et politiques pour faire face à ces transformations.

La troisième partie, les perspectives, se place d'emblée au niveau international où le principe de précaution devrait être, mais on est bien loin du compte, la principale force d'organisation et de réglementation de la mondialisation. Or seule, pour le moment, l'OMC a un véritable pouvoir pour régler les différends et donc une influence mondiale. De surcroît, l'importance des

sommes blanchies par les mafias et cartels est de plus en plus préoccupante. Seuls les polices et les juges sont arrêtés aux frontières. En France, le public demande au juge de se substituer à l'Etat. Mais, quoiqu'on en dise, il n'a pas les moyens de le faire. Pourtant, cette demande pour

**Construire une Europe politique est le défi du XXI<sup>e</sup> siècle ; remettre en question quelques modalités fondamentales du système économique pour mieux y intégrer le contrôle de l'homme sur son avenir doit être fait dans ce cadre pour avoir quelque chance d'influer sur l'avenir du monde.**

rait aider à poser les bases d'un nouveau pacte social.

Face aux dangers, à l'interdépendance environnementale, le citoyen revendique un droit à l'expression, un moyen de contrôler les finalités. Plusieurs façons d'y parvenir sont actuellement explorées ; davantage dans les pays anglo-saxons ou nord européens qu'en France. Mais dans un climat général de défiance, où le citoyen ne parvient pas à accepter sa propre responsabilité et à être cohérent dans ses décisions, c'est une tâche ardue que de mettre en place une nouvelle gouvernance.

Les choix de consommation et les exigences de sécurité qui les accompagnent deviennent un moyen privilégié d'action de l'individu car il intervient alors dans la sphère économique mondialisée. Quelque forme qu'elles prennent, les

nouvelles expressions de la citoyenneté doivent s'inscrire dans le cadre de l'Europe, non dans le cadre hexagonal. L'Europe a une base culturelle commune mais elle n'a pas encore su construire un patriotisme européen, et cela explique l'hégémonisme américain. Construire une Europe politique est le défi du XXI<sup>e</sup> siècle ; remettre en question quelques modalités fondamentales du système économique pour mieux y intégrer le contrôle de l'homme sur son avenir doit être fait dans ce cadre pour avoir quelque chance d'influer sur l'avenir du monde.

Mais pour y être une force de proposition le courant écologique doit sortir du cadre étroit, gauchiste et pacifiste, de ses origines pour se diffuser à l'ensemble des citoyens, en exprimant, en fait, l'instinct de conservation de l'espèce humaine

